



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**SEINE-MARITIME**  
- LE DÉPARTEMENT -

Rouen, le jeudi 25 août 2022

## **Réactions du Préfet de la Seine-Maritime et du Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime suite à l'agression de gendarmes et de deux agents de la Direction des routes du département**

Hier soir, deux agents de la Direction des routes relevant du Conseil départemental et plusieurs gendarmes du Groupement de gendarmerie, ont été victimes d'une mise en danger délibérée de leurs vies alors qu'ils intervenaient sur un véhicule en feu à hauteur de Vergetot, sur la RD 925. Alors que la route était coupée pour assurer la sécurité tant pour les intervenants que pour les autres usagers de la route, un chauffard a forcé le barrage de la gendarmerie et a foncé sur les forces de l'ordre et plusieurs agents des routes départementales. Grâce au réflexe de l'un d'entre eux, ils ont évité de justesse le choc avec le véhicule et n'ont heureusement pas été blessés.

Ce type d'agissement est d'autant plus intolérable que nos agents et nos militaires agissent sur nos routes avant tout pour la sécurité de tous dans un contexte où le comportement des usagers pèse lourd dans le bilan actuel des accidents de la circulation.

**Bertrand Bellanger, Président du Conseil départemental de la Seine-Maritime :** *« Au nom du Département de la Seine-Maritime, je leur adresse mon soutien le plus total et salue leur comportement exemplaire. La collectivité portera plainte et actionne dès maintenant tous les dispositifs d'accompagnement, comme nous le faisons habituellement.*

*La sécurité des agents départementaux est et restera notre priorité absolue. C'était l'objectif de notre campagne de communication « Stop aux agressions, gardez votre sang froid ! » menée pour sensibiliser les usagers au respect des agents travaillant chaque jour pour améliorer notre quotidien. Nous assistons ici à un malheureux exemple de la violence qu'ils subissent sur le terrain.*

*Une nouvelle fois, je condamne avec la plus grande fermeté cet acte inexcusable dont les conséquences auraient pu être dramatiques. De tels agissements, qui hélas se reproduisent trop souvent dans notre pays, doivent être combattus avec la plus grande intransigeance.*

*Cette fois encore, le conducteur incriminé a pris la fuite. Je fais pleinement confiance à la gendarmerie et à la justice pour que cette personne puisse répondre de ses actes. »*

**Pierre-André Durand, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime :** *« Je réaffirme mon soutien le plus total aux gendarmes et agents du département victimes de ces faits et témoigne de mon indignation vis-à-vis de ce comportement intolérable. J'ai toute confiance dans l'engagement du Groupement de gendarmerie pour identifier et interpellier l'auteur des faits, afin qu'il réponde devant la Justice de cet acte inadmissible. Je tiens à rappeler que les dépôts de plainte sont systématiques en cas d'outrage, de menaces ou de violences. Des femmes et des hommes au service de nos concitoyens ne peuvent être impunément la cible de telles agressions ».*

### **Contacts presse :**

Conseil départemental de la Seine-Maritime : Floriane VANDERPERT – [floriane.vanderpert@seinemaritime.fr](mailto:floriane.vanderpert@seinemaritime.fr) – 02 35 03 57 39  
Préfecture de la Seine-Maritime : Camille LEMAIRE – [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr) – 02 32 76 53 18